

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-4/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1970 et promotion, au titre de l'année 1970, du personnel des cadres territoriaux

n° 71-4/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 janvier 1971

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1971

Date du numéro
25 janvier 1971

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1970, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent : CORPS DES CONTRIBUTIONS a) Cadre des contrôleurs Pour contrôleur de 1^o classe – 1^o échelon Abdelkader Abeba Mokrea, pour compter du 1^o juillet 1970 (Enregistrement) b) Cadre des agents de contrôle Pour agents de contrôle de 1^o classe – 1^o » échelon Abdi Nour Obsie, pour compter du 1^o juillet 1970 (Contributions). Mohamed Ali Salem, pour compter du 1^o janvier 1970 (Contributions). Mohamed Farah Chide, pour compter du 21 novembre 1970 (Contributions).

Art. 2

— Sont promus, au titre de l'année 1970, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux du Territoire Français des Afars et des Issas dont les noms suivent :